

## TROPHÉES « CRÉATION / REPRISE D'ENTREPRISE »

**Article 1.** Les Trophées Inclusion & Diversité en Bourgogne Franche-Comté ont pour but de :

- Faire la promotion des talents entrepreneurs dans la région de Franche-Comté,
- souligner la diversité et l'efficacité des dispositifs utilisés par les entrepreneurs, en distinguant ces opérations comme exemplaires.

**Article 2.** Les Trophées Inclusion & Diversité sont décernés par un jury de personnalités indépendantes.

Ce jury est désigné par le Comité de pilotage. Le jury est constitué de personnalités représentatives ou médiatiques, ce jury attribue le trophée pour chacune des catégories à partir de la liste des nominés établie par les organisateurs.

**Article 3.** Peuvent concourir les entreprises de Bourgogne Franche-Comté.

**Date limite d'inscription : 17 octobre 2026 - Minuit**

**Article 4.** Les organisateurs décerneront deux trophées :

- Catégorie 1 : Entrepreneuriat au féminin
- Catégorie 2 : Entrepreneuriat au masculin

**Le palmarès sera dévoilé au cours de la soirée de cérémonie de remise des trophées qui se tiendra le jeudi 26 novembre 2026 à la CCI-Saône-Doubs, 46 avenue Villareau, 25000 Besançon.**

**Article 5.** Chaque candidat peut présenter plusieurs dossiers, dans un maximum de 3 dossiers.

**Article 6.** Les nominé.e.s et les entreprises vainqueuses des Trophées seront présentés lors de la cérémonie de remise des prix dans le programme de la soirée. La lauréate et le lauréat de chaque catégorie montera sur scène recevoir son prix. En plus du trophée, une dotation de 1 000 euros sera versée pour le démarrage/développement de l'activité.

**Article 7.** La candidate ou le candidat s'engage à respecter le présent règlement et la décision du jury.

### Conditions pour être candidat.e :

Création/reprise d'entreprise de moins de 4 ans ou projet de création ou reprise d'entreprise. Les dossiers ne devront pas dépasser 10 pages. Il est également demandé une présentation d'une seule page de votre projet avec le nom et la catégorie du projet.

Le CV de l'ensemble des membres de l'équipe sera joint au dossier.

Le jury est particulièrement sensible à la création reprise d'entreprises par des femmes et des hommes issus de tous les horizons, quel que soit leur âge, leur origine, leur orientation sexuelle, leur religion...

### Les dossiers de candidatures :

Les projets, quel que soit leur stade d'avancement, doivent prévoir la création ou la reprise d'une entreprise, installée sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. L'analyse des dossiers s'appuiera notamment sur les critères suivants :

- Le caractère innovant du produit ou du service
- La connaissance du marché visé
- La stratégie de l'entreprise
- L'ampleur et l'ambition de la démarche (périmètre couvert)
- La pérennité du projet mis en œuvre
- La mesure des performances
- La création d'emploi à terme